



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00994

Numéro SIREN : 791 003 379

Nom ou dénomination : A2 METAVERRE

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2017 sous le numéro de dépôt 3517

20 JAN. 2017

page 1

A2METAVERRE**BILAN ACTIF**

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

CERTIFIÉ
CONFORME

DEPOT N° 3517

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	2 624	1 127	1 496	1,76	2 371	3,40
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	2 624	1 127	1 496	1,76	2 371	3,40
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	43 273		43 273	50,88	16 631	23,87
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 346		4 346	5,11	900	1,29
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	35 927		35 927	42,25	49 773	71,43
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	83 545		83 545	98,24	67 305	96,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	86 169	1 127	85 042	100,00	69 676	100,00

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	2 000 2,35	2 000 2,87
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	200 0,24	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 000 35,28	
Report à nouveau	2 355 2,77	
Résultat de l'exercice	2 472 2,91	32 555 46,72
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	37 027 43,54	34 555 49,59
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	949 1,12	1 718 2,47
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	18 596 21,87	6 100 8,75
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices	705 0,83	5 812 8,34
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 660 4,30	11 891 17,07
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	24 105 28,34	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		9 600 13,78
TOTAL(IV)	48 015 56,46	35 121 50,41
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	85 042 100,00	69 676 100,00

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%			
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	81 495		81 495	100,00	76 042	100,00	5 453	7,17			
Chiffres d'Affaires Nets	81 495		81 495	100,00	76 042	100,00	5 453	7,17			
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits						0	0,00				
Total des produits d'exploitation (I)			81 495	100,00	76 043	100,00	5 452	7,17			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements			5 168	6,34	8 086	10,63	-2 918	-36,08			
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			70 354	86,33	29 304	38,54	41 050	140,08			
Impôts, taxes et versements assimilés			351	0,43			351	N/S			
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements sur immobilisations			875	1,07	253	0,33	622	245,85			
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			51	0,06			51	N/S			
Total des charges d'exploitation (II)			76 798	94,24	37 642	49,50	39 156	104,02			
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			4 697	5,76	38 401	50,50	-33 704	-87,76			
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées											
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)											
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)											
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			4 697	5,76	38 401	50,50	-33 704	-87,76			

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2014 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2013 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 520	1,87	34	0,04	1 486	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	1 520	1,87	34	0,04	1 486	N/S
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 519	-1,85	-34	-0,03	-1 485	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	705	0,87	5 812	7,64	-5 107	-87,86
Total des Produits (I+III+V+VII)	81 495	100,00	76 043	100,00	5 452	7,17
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	79 023	96,97	43 488	57,19	35 535	81,71
RÉSULTAT NET	2 472	3,03	32 555	42,81	-30 083	-92,40
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2014 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2013 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 85 041,59 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 2 472,11 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)**2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

de reconstitution de leur fonds de roulement

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 2 624

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 624			2 624
Immobilisations financières				
TOTAL	2 624			2 624

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 127

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	253	875		1 127
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	253	875		1 127

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau &informat	2 624	1 127	1 496	3 ans
TOTAL	2 624	1 127	1 496	

3.2 - Etat des créances = 47 618

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	47 618	47 618	
TOTAL	47 618	47 618	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 24 055

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	24 055
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	24 055

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 2 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200	10,00	2 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200	10,00	2 000

4.2 - Etat des dettes = 48 015

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	949	949		
Fournisseurs	18 596	18 596		
Dettes fiscales & sociales	4 365	4 365		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	24 105	24 105		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	48 015	48 015		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 16 888

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 888
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	16 888

ANNEXE

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 81 495**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	81 495	100,00 %
TOTAL	81 495	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 705

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	4 697		4 697
Résultat financier			
Résultat exceptionnel	-1 519		-1 519
Participation des salariés			
TOTAL	3 177	705	2 472

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2014 au 31/12/2014

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 24 055

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	24 055
Clients fae(418000)	24 055
TOTAL	24 055

8.2 - Charges à payer = 16 888

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	16 888
Fournis.fact.non par(408100)	16 888
TOTAL	16 888

A2 METAVERRE
Société par actions simplifiée au capital de 2000 euros
Siège social : 65 rue du Maréchal Joffre, COLOMBES (92700)
RCS NANTERRE B 791 003 379

RAPPORT DE GESTION ANNUEL

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 décembre 2014

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2014 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de la société au cours de l'exercice :

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2014, l'activité de la société a connu une progression de 7 % ce qui est à saluer dans un contexte économique difficile.

- Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Les objectifs pour l'exercice en cours sont de poursuivre notre développement à un rythme mesuré et maîtrisé.

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Depuis le 31 décembre 2014, date de clôture du dernier exercice, il est à noter aucun événement important.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats :

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le compte de résultat fait apparaître un bénéfice net comptable de 2 472 euros que nous vous proposons d'affecter conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société ainsi qu'il sera dit ci-après.

- Compte de résultat :

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 81 495 euros contre 76 043 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de 7,17%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 76 798 euros contre 37 642 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 4 697 euros contre 38 401 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -87,77%.

Le résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de 0 euros des produits et frais financiers, ressort pour l'exercice à 4 697 euros contre 38 401 euros pour l'exercice précédent.

Le compte de divers produits et charges exceptionnels se solde par un résultat exceptionnel de -1 519 euros contre -34 euros pour l'exercice précédent.

Le montant de l'impôt sur les sociétés s'établit pour l'exercice clos à 705 euros contre 5 812 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice se solde en définitive par un bénéfice net comptable de 2 472 euros.

Nous vous rappelons qu'au cours de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice s'était soldé par un bénéfice net comptable de 32 555 euros.

- Proposition d'affectation du résultat :

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant 2 472 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 4 827 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société seraient de 37 027 euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

- Tableau des résultats :

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

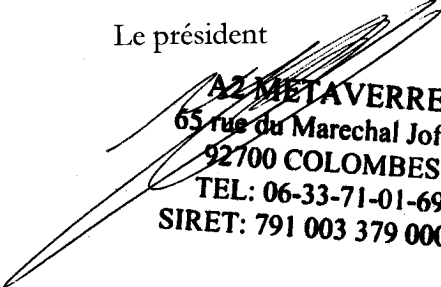
Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Votre président vous invite, après la lecture des rapports à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le président



AZ METAVERRE
65 rue du Marechal Joffre
92700 COLOMBES
TEL: 06-33-71-01-69
SIRET: 791 003 379 00017

A2 METAVERRE
Société par actions simplifiée au capital de 2000 euros
Siège social : 65 rue du Maréchal Joffre, COLOMBES (92700)
RCS NANTERRE B 791 003 379

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

EXERCICE SOCIAL CLOS LE 31 décembre 2014

Le 30 juin 2015,
à 18 heures.

Les associés de la société par actions simplifiée dénommée "A2 METAVERRE", au capital social de 2000 euros divisé en 200 actions de 10 euros de nominal chacune, ayant son siège à COLOMBES (92700), 65 rue du Maréchal Joffre, se sont réunis au siège social, sur la convocation du président de la société faite conformément aux stipulations des statuts, pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après relaté.

Ordre du jour

- Lecture du rapport de gestion établi par le président,
- Lecture du rapport spécial établi par le président sur les opérations réalisées dans le cadre des options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la société à chacun des mandataires sociaux,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 et quitus au président,
- Affectation du résultat de l'exercice social clos,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,
- Questions diverses.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé présent ou mandataire au moment de son entrée en séance.

L'assemblée est présidée par Monsieur Yakov CHICHEPORTICHE, en sa qualité de président de la société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir possèdent 200 sur les 200 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant au moins la totalité des actions ayant le droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence, les pouvoirs des associés représentés et la liste des associés,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2014,
- le rapport de gestion établi par le président,
- le rapport spécial établi par le président sur les opérations réalisées dans le cadre des options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la société à chacun des mandataires sociaux,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

Le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chacun associé huit jours au moins avant la date de la présente assemblée, le tout conformément aux dispositions des statuts.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

Puis il présente et commente les comptes sociaux et donne lecture du rapport de gestion exposant l'activité au cours du dernier exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir et donne connaissance du tableau faisant apparaître les résultats financiers.

Il donne lecture du rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre des options de souscription ou d'achat d'actions consenties par la société à chacun des mandataires sociaux.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte et offre la parole à toute personne qui désirerait la prendre.

Il fournit toutes précisions et explications complémentaires qui lui sont demandées.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport spécial sur les opérations réalisées dans le cadre des options de souscription ou d'achat d'actions établis par le président approuve lesdits rapports ainsi que les comptes, soit le bilan, le compte de résultat et l'annexe, de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 2 472 euros.

En conséquence, l'assemblée donne au président quitus entier et sans réserve de sa gestion pour l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

PROPOSITION D'AFFECTION DU RESULTAT

Sur la proposition qui lui est faite, l'assemblée générale ordinaire annuelle des associés décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 2 472 euros en totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 4 827 euros.

Compte tenu de cette affectation, l'assemblée générale constate que les capitaux propres de la société s'élèvent maintenant à un montant de 37 027 euros.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu le rapport spécial du président sur les conventions passées entre la société et le président ou associés, et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention, autres que celles portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales, n'est intervenue directement ou par personne interposée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président prend acte de sa décision de ne percevoir aucune rémunération jusqu'à nouvelle décision.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RESOLUTION

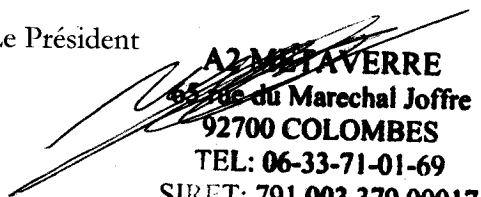
L'assemblée générale ordinaire annuelle des associés donne tous pouvoirs au président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président


A2 METAVERRE
65 rue du Marechal Joffre
92700 COLOMBES
TEL: 06-33-71-01-69
SIRET: 791 003 379 00017